

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# **La retraite à soixante ans, un précieux acquis de civilisation**

- Social - Retraites -

Date de mise en ligne : dimanche 31 janvier 2010

---

**Démocratie & Socialisme**

---

[L'article sur le site de l'humanité](#)

Toute la gauche est attendue au tournant sur la question des retraites. Les grandes grèves de 1995 et 2003 ont prouvé que les salariés sont attachés au système solidaire de retraite par répartition. Mis en place à la Libération dans une France en ruine, héritage du programme du Conseil national de la Résistance, ce modèle a permis aux retraités de sortir de la misère.

Les coups portés par Balladur en 1993 et Fillon en 2003 furent autant de pas en avant vers un régime concurrentiel avec des retraites placées au grand casino de la finance mondiale. Sarkozy, l'associé du Medef, souhaite repousser l'âge de départ en retraite au-delà de soixante ans.

Toute la gauche politique, associative et syndicale devrait être rassemblée pour défendre l'une des plus grandes conquêtes sociales issues de la victoire de mai 1981. Des millions de salariés épuisés par une vie de labeur ont pu ainsi bénéficier de cinq années supplémentaires pour voyager, se cultiver, profiter de leurs petits-enfants, bref jouir pleinement de la vie. Mitterrand avait raison quand il disait que la retraite à soixante ans avait « *ajouté de la vie aux années* » ! Cette mesure, mise en place il y a vingt-neuf ans, serait-elle devenue un luxe dans une France deux fois plus riche qu'à l'époque ? On n'ose y croire !

« *Vont-ils bazarder la retraite à soixante ans ?* », comme le titrait l'Humanité du 20 janvier ? On espère que non. Mais il est sûr que nous serons des millions à la défendre ! Cet acquis de civilisation a permis d'élever l'espérance de vie et d'assurer des pensions décentes à tous les travailleurs.

On voudrait nous faire croire que l'urgence est de travailler plus longtemps même si, dans la réalité, l'âge de départ moyen est de cinquante-huit ans. En France, deux salariés sur trois ne travaillent plus à soixante ans et la durée moyenne de cotisation n'a jamais dépassé trente-sept annuités ! Et si un salarié sur trois est contraint de dépasser les soixante ans, c'est pour éviter un niveau de retraite trop bas. Les grandes entreprises jettent les salariés de plus de cinquante-cinq ans comme des Kleenex, alors que, par le travail de toute une vie, ils ont créé des richesses, de plus en plus accaparées par les profits.

Les jeunes n'ont pas à payer demain les choix faits aujourd'hui en leur nom. Maintenir des salariés qui sont en activité depuis si longtemps et qui légitimement aspirent à la retraite, c'est autant d'emplois en moins pour les jeunes qui rentrent dans la vie active. Des salariés fatigués d'un côté, des jeunes chômeurs de l'autre : on marche sur la tête. Un emploi stable est une condition essentielle pour permettre à chaque jeune de construire sa vie et de mener à bien ses projets.

Il semble que ce soit une phrase mal bâtie qui ait fait croire que le Parti socialiste allait accepter la remise en cause de ce droit fondamental à la retraite à soixante ans. Ce serait un mauvais coup pour toute la gauche. En 2008, le PS a affirmé unanimement « *lutter pour la préservation de l'accès à la retraite à soixante ans, conquête sociale majeure* ». De même, les Jeunes Socialistes ont choisi de défendre « *le système de protection sociale, notamment le système de retraite par répartition avec un âge de départ à soixante ans* » lors de leur dernier congrès. A ce jour, aucune décision collective n'est venue remettre en cause cette position.

Pour pérenniser ce système, des solutions existent : augmenter les recettes des caisses de Sécu en menant une lutte acharnée contre le chômage, rapprocher les durées réelles du travail de la durée légale à trente-cinq heures, augmenter les salaires, moduler les cotisations sociales salariales et patronales et récupérer les 65 milliards d'euros cachés dans les niches fiscales. Le but doit être de garantir des retraites à 75 % de reversement, aucune n'étant inférieure au smic. En un mot, il faut d'abord redistribuer les richesses. Du capital vers le travail.

